



Entre le Grand Maître des Ordres et symbole de l'unité nationale : **qui décore, et en vertu de quels textes ?** #7

Voltic
Naturellement **Unique**
Essentiellement **Voltic**

Ne dites plus eau, dites Voltic.

+228 90 22 14 18
177, Rue Hedzranawoe von OTR Nord-Est, 2ème immeuble à droite

Voltic Togo
www.voltic.tg
contact@voltictogo.com

Hebdomadaire togolais satirique d'information et d'analyse | 20^{ème} année

MAGNAN
Libéré

N°834 du 29 avril 2026 - Prix 250 CFA

L'actualité en continu, sur notre site internet www.magnan-libere.tg

Culture

6^{ÈME} FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LOMÉ

Pamela Maëla Essi Atitso (13 ans) s'impose avec « Le Cercle des Cigales »



National

BIASHARA AFRIKA 2026 AU TOGO :

Le Ministre Badanam #2 PATOKI lance les activités préparatoires



Le Togo va accueillir le troisième forum d'affaires de la Zone de Libre Echange Continental Africaine (ZLECAf). Un évènement de taille qui aura lieu du 18 au 20 mai 2026 au Palais des Congrès de Lomé autour du thème « Accélérer la transformation économique de l'Afrique grâce à la ZLECAf », nationaux et de partenaires techniques et financiers.

27 AVRIL 2026 ADRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL À LA NATION

Les cinq convictions essentielles pour un avenir collectif.

 #3

“ La Ve République nous engage à changer notre manière de faire ”



DISCOURS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
Lomé, le 27 Avril 2026

LA NOUVELLE TENUE D'APPARAT DES GOUVERNEURS ET PRÉFETS

RÉGIONS

Ce que l'on sait de cette nouveauté

 #6

Carnet

Une mobilisation collective !

Le Togo a célébré, le lundi 27 avril 2026, le 66^e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale dans une atmosphère empreinte de fierté nationale et de mobilisation collective. Placée sous le signe de « l'hospitalité et de la médiation au service d'une diplomatie active », cette commémoration s'est voulue à la fois mémorielle et résolument tournée vers les enjeux contemporains de paix, de sécurité et de développement.

À Lomé comme dans l'ensemble des régions, les manifestations ont illustré la dimension inclusive de l'évènement. Dans la capitale, le défilé officiel organisé sur la Place des fêtes a constitué le point d'orgue des célébrations, en présence du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, ainsi que de nombreuses personnalités nationales et internationales, dont l'ancien chef d'État nigérien Issoufou Mahamadou.

Les forces de défense et de sécurité ont offert une démonstration remarquable de discipline et de cohésion, à travers le passage des unités militaires et paramilitaires, précédé d'une impressionnante prestation de parachutistes.

Ce moment fort a mis en lumière le professionnalisme des troupes engagées dans un contexte régional marqué par des défis sécuritaires persistants.

Le chef suprême des armées a salué la qualité des prestations, soulignant l'engagement constant des forces mobilisées au service de la stabilité nationale. Au-delà de la dimension militaire, la célébration a également valorisé les avancées sociales, notamment à travers la participation de bénéficiaires de programmes publics dédiés à l'inclusion financière et à la résilience des communautés. La présence de délégations étrangères, dont celle de la communauté chinoise, a par ailleurs illustré l'ouverture du pays et la vitalité de ses partenariats internationaux.

Plus qu'une simple célébration, cet anniversaire a servi de rappel des fondements de la nation togolaise : souveraineté, unité et solidarité. Il réaffirme également la volonté des autorités de poursuivre les efforts de développement et de cohésion sociale, dans une dynamique orientée autour de priorités stratégiques claires : protéger, rassembler et transformer.

À travers cette commémoration, le Togo réaffirme ainsi son attachement à son histoire tout en consolidant sa marche vers un avenir maîtrisé et ambitieux.

Il faut souligner une innovation capitale pour cette célébration. Une découverte qui a surpris les togolais qui ont remarqué que les tenues des préfets et des gouverneurs ont changé. Tous étaient dans de jolis uniformes. Une surprise des 66 ans d'indépendance et certainement de la 5^{ème} République. De l'autre côté, l'adresse du Président du Conseil qui a parlé en cinq messages. Un langage franc posé sur la trilogie, transformer, rassembler et protéger.

BIASHARA AFRIKA 2026 AU TOGO : Le Ministre Badanam PATOKI lance les activités préparatoires

Le Togo va accueillir le troisième forum d'affaires de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf). Un évènement de taille qui aura lieu du 18 au 20 mai 2026 au Palais des Congrès de Lomé autour du thème « Accélérer la transformation économique de l'Afrique grâce à la ZLECAf ».



L'annonce a été faite le mercredi 22 avril 2026 par le Ministre de l'économie et de la veille stratégique, Monsieur Badanam PATOKI devant un parterre de journalistes de la presse nationale et internationale

en présence de plusieurs représentants d'organismes internationaux et de partenaires techniques et financiers.

Après Johannesburg en Afrique du Sud et Kigali au Rwanda, les PME/

PMI, les investisseurs, les institutions privées et publiques ainsi que les organisations professionnelles du secteur privé du continent se retrouveront à Lomé pour réfléchir sur les voies et moyens pour faire progresser les échanges commerciaux entre les pays africains et démontrer leurs potentialités et opportunités commerciales.

Ce sera à travers des conférences de haut niveau, des séances B to B, du réseautage et des expositions.

Pour le ministre Badanam PATOKI, l'organisation de la 3^{ème} édition du BIASHARA AFRIKA intervient dans un contexte où les hautes autorités du Togo affichent leur ambition de positionner le pays comme un hub logistique et commercial de référence en Afrique de l'Ouest. « Il est opportun de rappeler que l'objectif poursuivi par notre pays en acceptant l'organisation de BIASHARA AFRKA est en lien avec la vision du Président du Conseil », a-t-il précisé. Il a rendu, à cet effet, un hommage mérité au

Président du Conseil Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE pour avoir autorisé la tenue de ce rendez-vous continental d'affaires sur le sol togolais.

Au-delà de l'attractivité du pays, l'organisation de BIASHARA AFRIKA 2026, constitue une opportunité de promotion internationale pour les PME/PMI du Togo. Elle leur offre également des outils, des réseaux et des plateformes nécessaires pour accéder aux marchés africains. A cet effet, il a lancé un appel à l'ensemble des opérateurs économiques togolais, surtout aux PME/PMI à participer massivement à ce rendez-vous continental d'affaires. Car, a-t-il rappelé : « le succès de cette édition dépendra en grande partie de l'engagement et de la mobilisation du secteur privé ». Il a par ailleurs remercié les partenaires techniques et financiers et a sollicité leur accompagnement plus accru dans l'organisation de cette édition.

Cette conférence de presse lance officiellement les activités préparatoires et de mobilisation pour l'organisation de la troisième édition de BIASHARA AFRKA 2026 au Togo.

FESTIVAL DU FONIO AU CETEF Le fonio s'impose comme la culture qui défie la sécheresse

À l'occasion du lancement de la première édition du festival du fonio, ouvert le jeudi, 23 Avril 2026 et qui s'est achevé ce samedi 25 avril à Lomé, les producteurs locaux mettent en lumière une céréale longtemps sous-estimée mais aujourd'hui présentée comme une solution d'avenir face aux changements climatiques.

Parmi eux, Sinda karka un agriculteur de la région de la Kéran (Nord du Togo), en pleine démonstration sur son stand au Festifonio-1, partage avec conviction son expérience du fonio, une culture qu'il décrit comme « résistante, autonome et adaptée à nos réalités ». Selon lui, le fonio se distingue avant tout par sa résilience. « Même en période de sécheresse, la culture tient. Dès les premières pluies, même en février ou mars, elle peut repousser naturellement », explique-t-il. Une caractéristique précieuse dans un contexte où les saisons agricoles deviennent de plus en plus imprévisibles.

Traditionnellement cultivé entre avril

et mai, le fonio ne demande que très peu d'intrants. « C'est une culture biologique par nature. Elle n'exige ni engrais chimiques ni investissements lourds », précise le producteur. Une simplicité qui en fait une option accessible pour de nombreux agriculteurs, notamment en milieu rural.

Les épis du fonio, petite céréale africaine ancestrale Le cycle de production est également relativement court et maîtrisable. Deux semaines après le semis, les premiers travaux d'entretien commencent avec le sarclage, suivis d'un second désherbage deux semaines plus tard. Entre la troisième et la sixième semaine, la plante entre en floraison. « À ce stade, il faut surtout



surveiller les oiseaux qui peuvent endommager les cultures », ajoute-t-il. La récolte intervient environ deux semaines après la floraison. Les méthodes varient : certains producteurs battent immédiatement les récoltes, tandis que d'autres préfèrent laisser sécher les épis avant le battage. Le processus se termine par le vannage, avant la mise en marché.

La qualité des semences Malgré ces atouts, le producteur pointe un défi majeur : la qualité des semences. « Nous utilisons les mêmes semences depuis des années, ce qui réduit les rendements. Ce dont nous avons besoin

aujourd'hui, ce sont des semences améliorées », insiste-t-il.

Dans les allées du festival, cette préoccupation est largement partagée. Les producteurs espèrent que cet événement servira de tremplin pour attirer l'attention des autorités, des chercheurs et des partenaires techniques sur le potentiel du fonio.

Au-delà de sa résilience agronomique, le fonio bénéficie d'une demande croissante sur les marchés locaux et internationaux, notamment pour ses qualités nutritionnelles. Pour les producteurs de la Kéran, l'enjeu est désormais clair : améliorer la productivité pour mieux répondre à cette demande.

« Si le marché est là et que nous avons de bonnes semences, le fonio peut vraiment changer nos conditions de vie », conclut l'agriculteur, sous le regard attentif des visiteurs venus découvrir cette céréale ancestrale remise au goût du jour.

Dans un contexte de lutte contre l'insécurité alimentaire et les effets du changement climatique, le fonio pourrait bien s'imposer comme l'une des cultures stratégiques de demain au Togo.

Le Togo renforce son dispositif de sécurité alimentaire.

Le Laboratoire national de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA) a été inauguré hier jeudi 23 Avril 2026. La cérémonie s'est tenue en présence du président de la République, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové, du président du Sénat, Barry Moussa Barqué, ainsi que de plusieurs partenaires.

Elle s'inscrivait dans le cadre du 66^e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale. Établissement public à caractère scientifique et technique, le LaNSA dispose de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sa mission est claire : assurer le contrôle des produits, lutter contre la fraude alimentaire, prévenir les risques sanitaires et accompagner les

acteurs de la chaîne agroalimentaire. Au-delà du contrôle, il vise à renforcer la compétitivité des produits togolais. Il offre ainsi aux producteurs un levier pour accéder à des marchés plus exigeants.

Un outil stratégique, au service de la santé publique, de la qualité des productions et du rayonnement économique du Togo.

Voici les services offerts par le

nouveau laboratoire national

Le Laboratoire National de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA) désormais opérationnel, s'inscrit dans une dynamique de modernisation du système agroalimentaire à la croisée des enjeux sanitaires, économiques et commerciaux.

«Le Laboratoire National de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments reste un outil de référence pour non seulement protéger la santé des consommateurs, mais également garantir la qualité phytosanitaire des productions végétales. Ce laboratoire jouit déjà d'une renommée internationale», explique Professeur

Komlan SANDA, directeur général du Laboratoire National de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA).

Il souligne que deux grandes catégories de risques sont particulièrement préoccupantes et seront au cœur des travaux dudit laboratoire: les risques microbiologiques et les risques chimiques.

Les risques microbiologiques résultent de la contamination des denrées alimentaires par des micro-organismes pathogènes tels que les bactéries, les virus ou encore les

27 AVRIL 2026 : ADRESSE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL À LA NATION

Les cinq convictions essentielles pour un avenir collectif.

« La Ve République nous engage à changer notre manière de faire »

A l'occasion de la commémoration du 66^e anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est adressé à la Nation, ce 27 avril 2026. Dans son message, il a mis en évidence le sens profond de l'indépendance. Revenant sur les exigences de souveraineté, de résilience et de progrès social, le Président du Conseil a décliné sa vision du développement du pays structurée autour de trois axes majeurs à savoir Protéger, Rassembler et Transformer. Il a appelé à cet effet à une mobilisation collective pour bâtir un Togo plus fort, plus uni et résolument tourné vers l'avenir.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, A L'OCCASION DU 66^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Lomé, le 27 avril 2026

Togolaises, Togolais.

En ce 27 avril, notre Nation se rassemble. Elle se souvient. Elle honore. Elle célèbre. Elle célèbre un moment fondateur. Un moment de courage. Un moment de dignité. L'indépendance du Togo.

Il y a 66 ans, le Togo faisait un choix décisif. Le choix de la liberté. Le choix de la souveraineté. Le choix de la dignité. Ce fût un combat porté par des femmes et des hommes déterminés. Un combat pour la maîtrise de leur destin. Un combat pour notre avenir.

Aujourd'hui, au-delà du souvenir et de la célébration de ce combat, nous devons aussi nous en inspirer pour regarder devant nous. Car l'indépendance n'est pas un héritage. C'est une responsabilité. Une responsabilité vis-à-vis de notre histoire. Une responsabilité vis-à-vis de notre présent. Et surtout, une responsabilité vis-à-vis de notre avenir.

Dans un monde plus incertain, plus instable, plus exigeant, les défis sont nombreux : sommes-nous capables de faire vivre cette indépendance ? Sommes-nous capables de la renforcer ? Sommes-nous capables de la traduire en progrès concret pour chaque Togolaise et chaque Togolais ?

C'est à ces questions que nous devons répondre. Et c'est dans cet esprit que je voudrais partager avec vous cinq convictions essentielles pour notre avenir collectif.

Mon premier message est que l'indépendance n'est pas un acquis. C'est une responsabilité permanente. L'indépendance ne se résume pas à une date. Elle ne se résume pas à un symbole. Elle est une exigence de tous les jours.

Être indépendant aujourd'hui, ce n'est pas seulement être souverain en droit. C'est se donner les moyens d'agir concrètement. C'est être capable de décider par nous-mêmes, de produire par nous-mêmes, de protéger notre pays et notre population, et enfin de maîtriser notre destin collectif.

L'indépendance réelle, elle se mesure. Elle se mesure à la solidité de nos institutions, à la vitalité de notre économie et à la cohésion de notre société. Elle se mesure à notre capacité à faire des choix et à les assumer.

C'est cette indépendance-là que nous devons continuer à construire. Une indépendance concrète. Une indépendance exigeante. Une indépendance responsable. Une indépendance qui ne se proclame pas, mais qui se démontre tous les jours. Mon deuxième message est que, dans le monde d'aujourd'hui, la sou-



veraineté et la résilience sont des conditions de notre indépendance. Le monde a changé. Il est plus incertain, plus fragmenté et aussi plus dangereux.

Dans notre région, les défis sécuritaires persistent. Au niveau mondial, les tensions se multiplient. Les équilibres se fragilisent. Les financements deviennent plus rares. Dans ce contexte, nous devons être lucides. Nous devons être surtout solides.

La souveraineté n'est plus un principe abstrait. Elle est une nécessité. Elle signifie réduire nos dépendances, sécuriser ce qui est essentiel, être en mesure de faire face aux chocs. La souveraineté ne signifie pas se fermer. Elle ne signifie pas s'isoler. Au contraire. Elle suppose d'être ouverts. Mais d'être ouverts avec lucidité. Elle suppose des partenariats équilibrés, une diplomatie active et un engagement régional fort.

Mon troisième message est que pour célébrer l'indépendance, il faut d'abord répondre aux attentes de la population.

L'indépendance ne prend tout son sens que si elle améliore la vie quotidienne. Les attentes de nos concitoyens sont connues. Elles sont légitimes. Elles concernent l'emploi, en particulier pour les jeunes. Elles concernent l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé, à l'éducation. Elles concernent aussi les conditions de vie et la dignité. Elles concernent aussi l'équité entre les territoires et entre les populations.

Face à ces attentes, la responsabilité de l'État est claire. Apporter des réponses concrètes. Des résultats. Pas

des promesses. Des actions visibles. Et c'est dans cet esprit que le Gouvernement agit. Et c'est dans cet esprit que nous préparons aujourd'hui la prochaine étape de notre action collective.

Mon quatrième message concerne cette prochaine étape : pour consolider notre indépendance, nous devons préparer l'avenir.

C'est tout l'enjeu de notre feuille de route pour les 6 prochaines années. Cette feuille de route s'inscrit dans la continuité de nos efforts. Nous avons engagé des réformes. Nous avons obtenu des résultats. Nous avons posé des bases. Nous devons maintenant aller beaucoup plus loin avec plus de discipline, plus de clarté mais plus d'impact. Cette nouvelle étape repose sur trois exigences qui s'imposent à l'action du Gouvernement.

Ces trois exigences, je les ai déjà présentées devant vous, dans mon discours de fin d'année : Protéger, Rassembler, Transformer. Ce ne sont pas des slogans. Ce ne sont pas juste des mots. Ce sont véritablement les principes qui guideront l'action du Gouvernement dans les années à venir. Des principes concrets, des principes opérationnels, des principes qui vont se traduire dans votre vie quotidienne. C'est pourquoi je veux prendre un moment pour revenir sur leur sens.

Protéger c'est d'abord sécuriser les fondations de la République. Protéger notre territoire, c'est garantir la paix et la sécurité. C'est assurer la présence de l'État partout, y compris dans les zones les plus exposées no-

tamment au Nord de notre pays.

Protéger notre population, c'est garantir aussi les conditions d'une vie digne. C'est faire en sorte qu'un village ait accès à l'eau, qu'un quartier ait de l'électricité, qu'une famille puisse se soigner, qu'un enfant puisse aller à l'école.

Protéger notre pays enfin, c'est aussi préparer l'avenir, c'est être capable de faire face aux chocs notamment climatiques, c'est réduire nos dépendances, c'est s'assurer que nous avons les réserves de nourriture, d'eau, d'énergie dont nous avons besoin.

Protéger, c'est donc le socle fondamental sans lequel aucune autre politique publique ne peut tenir.

Rassembler : Rassembler, c'est assurer notre cohésion nationale. C'est rassembler notre territoire et réduire les inégalités entre régions. C'est faire en sorte que le développement soit mieux réparti. C'est donner aux collectivités les moyens d'agir.

Rassembler notre population, c'est ensuite lutter contre la pauvreté et contre les inégalités. C'est permettre à chacun de trouver sa place dans la société.

Rassembler notre pays, c'est aussi renforcer le lien entre l'État et les citoyens, par le dialogue et la transparence. C'est construire la confiance dans des institutions efficaces et dans une justice fiable.

Rassembler, c'est donc garantir l'équilibre.

Transformer enfin, c'est changer durablement notre économie. C'est transformer notre territoire et moderniser notre agriculture. Produire

mieux, transformer localement et créer plus de valeur ici pour nos concitoyens.

Transformer, c'est aussi investir dans les bonnes compétences pour notre population. C'est former nos jeunes aux métiers dont notre économie a besoin et faire grandir les talents. C'est faire en sorte que chaque formation mène à un emploi décent et durable dans l'agriculture, dans l'industrie et dans les services.

Transformer notre pays enfin, c'est aussi renforcer nos infrastructures logistiques et notre capacité industrielle. Des routes qui relient nos marchés entre eux, et qui permettent d'acheminer nos productions vers les marchés de nos voisins. Un port performant qui facilite les échanges dans l'ensemble de la sous-région. Des zones industrielles où nos entreprises peuvent investir, produire, se développer. C'est faire en sorte que davantage de richesses soient produites ici, au Togo.

Transformer, c'est donc la dynamique. Protéger. Rassembler. Transformer. Un socle, un équilibre, une dynamique. Ces trois exigences forment un tout au service de notre population, de notre territoire, de notre pays.

Pour finir, mon cinquième et dernier message est que l'avenir du Togo se construira avec tous les Togolais. Une stratégie, aussi bonne soit-elle, ne réussit pas seule. Elle ne réussit que si elle est portée, partagée, appropriée. La Ve République nous engage à changer notre manière de faire. Je souhaite une action publique plus ouverte, plus concertée, plus responsable.

Dans les prochaines semaines, une phase d'échanges sera engagée, avec les institutions, avec le secteur privé, avec la société civile, avec nos partenaires, pour enrichir la réflexion du gouvernement autour de l'élaboration de cette feuille de route. Pour la partager. Pour la parfaire. Pour la faire vivre. Car cette stratégie ne peut réussir que si elle vous appartient à tous.

Mes chers compatriotes, L'indépendance n'est pas un souvenir. C'est un projet. Un projet exigeant. Un projet collectif. Un projet pour l'avenir. Un projet qui nous oblige aussi mais surtout qui nous rassemble.

C'est ensemble que nous devons continuer à construire un Togo plus souverain, plus résilient, plus juste, et plus prospère.

Que Dieu bénisse notre pays le Togo.

Vive la République.

Vive le Togo.

CÉLÉBRATION DU 66^È ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE : Le Togo entre mémoire, unité et vision tournée vers l'avenir

Le peuple togolais a commémoré ce lundi 27 avril 2026, dans une ferveur patriotique, le 66^è anniversaire de l'accession du Togo à la souveraineté internationale, sous le thème général « Hospitalité et médiation, au service d'une diplomatie active pour la paix, la sécurité et le progrès socio-économique des nations ». Plusieurs festivités ont été organisées à Lomé et dans les chefs-lieux de régions et de préfectures du pays, traduisant le caractère inclusif de cette célébration.

Dans la capitale, la célébration a été marquée à la Place des fêtes par un défilé militaire, paramilitaire et civil, riche en couleurs et en sonorités nationales, sous l'autorité du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Chef du gouvernement, Chef suprême des armées.

Cette cérémonie républicaine a connu la participation des responsables des institutions de la République, de l'ancien Président du Niger Issoufou Mahamadou, des membres du gouvernement, des parlementaires, des représentants du Corps diplomatique, des personnalités politiques, administratives et

militaires.

Le défilé des différentes unités des corps militaires (armée de terre, armée de l'air, marine, gendarmerie), paramilitaires (police, douanes, eaux et forêts, administration pénitentiaire) et des écoles de formation militaire, a constitué l'un des moments forts de cette cérémonie.

Ce passage a été précédé d'une démonstration de sauts spectaculaires effectués par douze chuteurs du Centre d'entraînement des troupes aéroportées (CETAP).

Toutes ces parades ont mis en évidence le professionnalisme et l'esprit de cohésion des forces de défense et de sécurité mobilisées au service

de la patrie, dans un environnement régional marqué par des défis sécuritaires.

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a salué la qualité des prestations des différents pelotons, puis souligné leur professionnalisme et leur engagement au service de la paix et de la stabilité.

« Je vous félicite pour la qualité du défilé et pour la bonne tenue des troupes », a déclaré le Chef suprême des armées.

Un autre moment marquant de la célébration a été consacré aux prestations des délégations régionales représentant les bénéficiaires des initiatives présidentielles de développement socioéconomique et de renforcement de la cohésion sociale notamment, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) et le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS).

La participation de la communauté



chinoise au défilé témoigne de l'ouverture du Togo à l'international et du renforcement continu de ses partenariats.

La commémoration du 66^e anniversaire de l'indépendance a ainsi offert l'occasion de raviver la mémoire collective, tout en réaffirmant les valeurs de souveraineté, d'unité et de solidarité nationale.

Au-delà du caractère festif, elle traduit la volonté des plus hautes auto-

rités de poursuivre les efforts de développement, de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale. Les festivités rappellent également l'engagement de tous les citoyens à œuvrer à la construction d'un Togo résolument tourné vers l'avenir, conformément aux nouvelles orientations gouvernementales structurées autour de trois axes, à savoir Protéger, Rassembler et Transformer.

CÉLÉBRATION DU 27 AVRIL À TSÉVIÉ : Un défilé riche en couleurs pour marquer le 66^{ème} anniversaire de l'indépendance

À l'instar de toutes les localités du Togo, la ville de Tsévié, chef-lieu de la région Maritime, a vibré le lundi au rythme des célébrations du 66^e anniversaire de l'accession du pays à la souveraineté internationale. Entre ferveur patriotique et démonstration de discipline, l'événement a rassemblé une foule immense venue témoigner son attachement aux valeurs de la nation.

La cérémonie a officiellement débuté avec l'arrivée du Gouverneur de la région Maritime. Son entrée solennelle a donné le ton de cette journée de commémoration, marquant le début des festivités sur la place des défilés, parée pour l'occasion des couleurs nationales : le vert, le jaune, le rouge et le blanc.

Une démonstration de force et de discipline

Le défilé militaire a été l'un des moments forts de la matinée. Sous le commandement du Capitaine Essodom, les troupes des forces de défense et de sécurité ont exécuté une parade impeccable. Aux pas cadencés, les différents corps ont défilé devant la tribune officielle, illustrant la rigueur et l'engagement des forces armées à garantir la paix et la sécurité sur le territoire.

L'union des forces vives de la nation

Outre le passage des militaires, le défilé civil a mis en lumière la diversité et le dynamisme de la préfecture de Zio. Devant un parterre d'invités prestigieux — comprenant des autorités administratives, politiques, des chefs traditionnels gardiens des us et coutumes, ainsi que des responsables locaux — les groupements organisés, les associations de femmes, les artisans et les établissements scolaires ont défilé dans une ambiance festive.



Cette célébration à Tsévié a une fois de plus démontré l'unité des filles et des fils de la région Maritime. Les messages portés lors de cette journée ont convergé vers un seul idéal : la consolidation de la cohésion sociale et la poursuite des efforts de développement pour un Togo prospère.

La journée s'est poursuivie par diverses réjouissances populaires dans les quartiers de la ville, marquant ainsi la réussite de ce 27 avril 2026 sous le signe du renouveau et de la fierté nationale.

Tata Sylvie

SUITE DE LA PAGE 2



champignons microscopiques. Ces contaminations peuvent survenir à différentes étapes du cycle de vie de l'aliment.

Professeur Komlan SANDA, directeur général du Laboratoire National de sécurité sanitaire et phytosanitaire des aliments (LaNSA) @agridigitale.tg

En parallèle, les risques chimiques constituent une menace tout aussi importante. Ils peuvent être liés à la présence naturelle de certains contaminants, notamment les métaux lourds dans les sols agricoles. «Toutefois, ces risques proviennent majoritairement des activités humaines, en particulier des pratiques agricoles industrielles ou domestiques. L'usage inapproprié de pesticides, d'engrais chimiques ou encore les rejets de substances toxiques dans l'environnement contribuent à la contamination des sols, de l'eau et, au final, des produits alimentaires», décrit-il.

Le Prof Komlan SANDA précise qu'aujourd'hui, au-delà de la santé humaine, les denrées agricoles d'origine végétale destinées au commerce international doivent répondre à des normes très strictes

de qualité, devenues de redoutables barrières commerciales non tarifaires.

«Satisfaire à ces exigences facilite le commerce des produits agricoles et impacte positivement la balance commerciale du Togo», martèle le directeur général. Le laboratoire est avant tout une structure de prestation d'analyses chimiques et microbiologiques, ainsi que de développement de techniques analytiques.

Il s'agit d'une structure interministérielle dont le pays s'est doté pour l'évaluation scientifique des risques sanitaires et alimentaires, afin de s'assurer que, du champ à l'assiette, le consommateur est à l'abri des risques chimiques et microbiologiques. Un investissement stratégique dont les retombées se feront sentir à long terme, tant sur le plan sanitaire qu'économique.

En renforçant les capacités nationales en matière d'analyse et de contrôle des denrées alimentaires, les autorités entendent protéger efficacement leur population, tout en valorisant leurs productions agricoles sur les marchés internationaux.

6^{ÈME} FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LOMÉ À seulement 13 ans, Pamela Maëla Essi Atitso s'impose avec « Le Cercle des Cigales »

Lomé a vibré au rythme de la précocité intellectuelle le 25 avril dernier. Pamela Maëla Essi Atitso, une jeune élève de 4^{ème} aux multiples talents, a officiellement présenté son premier ouvrage intitulé « Le Cercle des Cigales » au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF), lors de la 6^{ème} Foire Internationale du Livre (FI2L). Un événement qui marque l'éclosion d'une nouvelle plume prometteuse dans le paysage littéraire national.



Dans l'effervescence du CETEF-TOGO, une silhouette juvénile a captivé l'attention des acteurs du livre et des curieux. À 13 ans, l'âge où l'on se contente généralement de dévorer les classiques au programme scolaire, Pamela Maëla Essi Atitso a décidé de passer de l'autre côté de la page : celui de

l'auteur. Une grande révélation de la Foire Internationale du Livre, édition 2026
«Quand j'ai commencé à écrire l'histoire d'Amedhi et de ses amis, je ne savais pas encore que j'étais en train de raconter mes propres souvenirs d'enfant : les rires, les secrets, les promesses échangées sous un ciel

étoilé» a-t-elle expliqué.

Un parcours hors norme

Élève assidue en classe de 4^{ème}, Pamela ne se définit pas uniquement par son cartable d'écolière. Déjà connue pour sa fibre entrepreneuriale précoce, elle ajoute aujourd'hui la casquette d'écrivaine à son profil impressionnant. Son premier bébé littéraire, « Le Cercle des Cigales », témoigne d'une maturité d'esprit et d'une soif de partager sa vision du monde qui forcent l'admiration.

Lors de la séance de dédicace et de présentation, la jeune autrice a partagé sa passion pour les mots et son désir d'inspirer sa génération. Pour elle, l'écriture n'est pas qu'une affaire d'adultes, mais un canal d'expression accessible à quiconque a une histoire à raconter.

Pourquoi le cercle des cigales ?

« Pour moi, les élèves ressemblent à des cigales : ils s'agitent, font du bruit et se querellent parfois pour un rien. Pourtant, l'instant d'après, ils oublient leurs désaccords pour retrouver le chemin de l'amitié. C'est cette capacité à pardonner et à rester unis qui m'a inspirée. Voilà pourquoi j'ai choisi ce titre : Le Cercle des cigales. »

Un symbole pour la jeunesse togolaise

La sortie de cet ouvrage est perçue par beaucoup comme un signal fort pour la jeunesse togolaise. En osant publier à un si jeune âge, Pamela Maëla Essi Atitso prouve que la créativité et le talent n'attendent pas le nombre des années.

« Le Cercle des Cigales » est désormais disponible pour les lecteurs, qui pourront découvrir l'univers de cette jeune prodige. Alors que les rideaux sont tombés sur cette cérémonie de présentation, une chose est certaine : le nom de Pamela Maëla Essi Atitso n'a pas fini de résonner dans les cercles littéraires du Togo et d'ailleurs.

Une étoile est née, et elle porte avec elle l'espoir d'une relève littéraire dynamique et audacieuse.

Tata Sylvie

Courtes contre la montre

Le PR, Grand-Croix de l'Ordre du Mono !

Le président du Conseil Faure Gnassingbé, Grand Maître des Ordres Nationaux, a solennellement élevé dimanche le président de la République Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre du Mono, la plus haute distinction que la République togolaise puisse décerner. Réservee aux plus hautes personnalités de la Nation, la Grand-Croix de l'Ordre du Mono n'est pas un simple ruban. C'est la reconnaissance solennelle d'un engagement au service de l'intérêt supérieur du pays. Élu président de la République le 3 mai 2025, Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové est reconnu pour son engagement constant en faveur du dialogue, de l'unité nationale et de la construction de l'État. Une trajectoire que cette distinction vient couronner avec éclat. La cérémonie s'inscrit dans le cadre des festivités du 66^e anniversaire de l'indépendance.

Pas de réquisitoire !

A l'occasion du 66^e anniversaire de l'indépendance du Togo, l'Union des Forces de Changement (UFC) a choisi la voie de la lucidité pour dresser le bilan du pays. « En 66 ans, nous avons parcouru une longue route jalonnée de réalisations, de difficultés et d'opportunités dont certaines manquées. Nous devons assumer notre histoire sans faux-fuyant, faire la paix avec notre passé et surtout regarder l'avenir », a déclaré Séna Alipui, vice-président du parti et ministre chargé de l'Eau et de l'Assainissement. Contrairement à d'autres formations de l'opposition, l'UFC reconnaît les avancées tout en pointant les insuffisances. Le parti salue sans réserve « le courage et la bravoure des forces de défense et de sécurité qui, de jour comme de nuit et au péril de leur vie, protègent la nation. » Mais il estime que le régime « pouvait mieux faire » sur des priorités essentielles : lutte contre la pauvreté, accès à l'eau, à l'électricité, à l'emploi, à l'éducation et à la santé. Le message de l'UFC est celui du rassemblement. « Force historique de l'opposition et force de proposition, nous continuerons par les voies du dialogue et de la négociation coopérative à travailler avec le parti au pouvoir pour bâtir un pays qui nous ressemble », a affirmé Alipui. Sa conclusion résonne comme un slogan mobilisateur : « Le Togo d'abord, la patrie avant les partis. »

La vérité blessante !

Jean Kissi, ancien cadre du Comité d'action pour le renouveau (CAR), a lancé lundi un appel à une profonde remise en question au sein de l'opposition togolaise. Sa conclusion est sans détour : l'opposition doit changer de logiciel si elle veut un jour peser réellement dans le jeu politique. Pour Kissi, l'idée de chasser totalement ceux qui sont au pouvoir pour s'y installer à leur place est une impasse. « Si nous considérons que nous devons renverser totalement ceux qui sont actuellement là pour que nous nous installions, nous avons raté. Non seulement nous aurons des difficultés à manager, mais nous risquons même d'être délogés trois mois seulement après », a-t-il averti. Sa proposition : apprendre d'abord à collaborer avec le pouvoir en place, sur la base de conditions définies par les deux parties — dont une amnistie générale. Un compromis nécessaire, mais qui suppose une opposition unie et crédible. Et c'est là que le bât blesse. Kissi reconnaît que l'opposition n'est pas en position de force pour imposer ses conditions. « Le pouvoir se demande avec qui il va discuter, vu que face à lui il ne retrouve que des trucs bringuebalants », a-t-il lâché. Son diagnostic est lucide : avant de prétendre à l'alternance, l'opposition doit d'abord construire une dynamique unitaire crédible. Sans cela, tout appel au dialogue restera lettre morte.

LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC
Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE
Rad Graphic Sarl U
2 000 exemplaires



LA NOUVELLE TENUE D'APPARAT DES GOUVERNEURS ET PRÉFETS Ce qu'on en sait et pourquoi cette nouveauté ?

Lors des manifestations marquant la célébration du 66ème anniversaire de notre indépendance, les togolais ont été surpris de voir les nouvelles tenues des Gouverneurs et des Préfets. C'est du nouveau au Togo. Et c'est pour bien marquer la 5ème République.

En effet, la nouvelle tenue d'apparat des gouverneurs et préfets a bien été validée en Conseil des ministres, mais le décret n'a pas encore été publié au Journal Officiel. Voici ce qui est confirmé à ce jour :

Contexte de la validation

Le Togo a nommé 5 gouverneurs de région le 23 août 2024 dans le cadre de la Ve République, pour «renforcer la présence de l'État et de son autorité». Depuis, le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie

neurs Épaulettes rigides : 2 étoiles argentées

Écharpe : Tricolore vert-jaune-rouge, avec glands dorés, portée en bandoulière Tricolore vert-jaune-rouge, avec glands argentés

Particularité : Les 2 gouverneurs militaires - Gén. de brigade ADJITOWOU Komlan (Kara) et Gén. de brigade MAGANAWÉ Dadja (Plateaux) - gardent la possibilité de porter leur tenue militaire avec les insignes de gouverneur. Le Cdt Viagbo Mensah Kafui, nouveau préfet d'Assoli, et Koumagnanou Amavi,



coutumière a travaillé sur l'uniformisation des attributs des autorités administratives.

La validation de la nouvelle tenue s'inscrit dans la dynamique de «renforcement de l'administration territoriale et de la gouvernance locale» réaffirmée lors du Conseil des ministres du 2 février 2026. acd7

Ce qu'on sait de la nouvelle tenue

Base : Tenue de cérémonie de couleur bleu nuit, coupe costume avec broderies dorées aux manches et au col Tenue de cérémonie gris anthracite, coupe similaire mais broderies argentées

Coiffe : Képi bleu nuit avec feuilles de chêne dorées + macaron aux armoiries du Togo Képi gris avec feuilles de chêne argentées

Insigne de grade : Épaulettes rigides : 3 étoiles dorées pour les gouverneurs civils, 3 étoiles + feuilles de chêne pour les généraux-gouver-

neurs préfet de Danyi, porteront la nouvelle tenue civile

Pourquoi une nouvelle tenue?

Marquer la Ve République : Les gouverneurs ont été créés par la loi du 8 janvier 2007 mais nommés seulement en 2024. La tenue vise à matérialiser leur rôle de «tutelle» des régions.

Distinction protocolaire : Différencier clairement gouverneurs, préfets et chefs traditionnels lors des cérémonies officielles.

Autorité de l'État : Dans un «contexte sécuritaire tendu», l'uniforme renforce la visibilité de l'État déconcentré.

Quand sera-t-elle portée?

La tenue a été validée mais sa dotation officielle est prévue pour les cérémonies du 27 avril 2026 et l'installation des conseils régionaux. Le décret d'application doit préciser les conditions de port.

A.I.

MOBILISER PLUS, DÉPENSER MIEUX : La feuille de route budgétaire du Togo pour 2027-2029

C'est à CASEF, le 20 avril 2026, que le gouvernement togolais a donné le coup d'envoi des travaux d'élaboration du Cadre budgétaire à moyen terme couvrant la période 2027-2029. La séance, qui a rassemblé des cadres de plusieurs départements ministériels, d'institutions publiques et de structures nationales, traduit la volonté des autorités d'ancrer la programmation budgétaire dans une démarche collégiale, tournée vers la performance et la lisibilité des choix publics.



Représentant le ministre des Finances et du Budget, Mme Akou Mawussé Adetou Afidenyigba, directrice de cabinet, a procédé à l'ouverture des travaux. Elle a rappelé la fonction cardinale du CBMT dans l'architecture des finances publiques. Instrument de pilotage pluriannuel, il permet de projeter sur trois exercices l'évolution conjointe des recettes, des dépenses, du solde budgétaire et de la dette, en garantissant l'adéquation entre les ambitions des politiques sectorielles et la contrainte des ressources mobilisables. Loin d'être un exercice comptable, le

CBMT est ainsi conçu comme le lieu où se nouent la discipline macroéconomique et la cohérence stratégique de l'action de l'État.

L'élaboration de cette nouvelle trajectoire intervient dans un environnement international particulièrement exigeant. Les tensions géopolitiques persistent, l'aide publique au développement se contracte et les chocs climatiques gagnent en fréquence et en intensité, réduisant les marges de manœuvre de nombreux pays. Dans ce contexte, le Togo revendique néanmoins une trajectoire économique robuste au terme de l'année 2025. La croissance s'est établie à

6,2 %, l'inflation a été contenue à 0,4 % et le déficit budgétaire ramené à 3,2 % du produit intérieur brut. Ces résultats témoignent d'une consolidation des équilibres, mais la vigilance demeure de mise. Le ratio d'endettement public, évalué à 62,6 % du PIB, reste élevé et continue de comprimer l'espace budgétaire disponible pour les interventions nouvelles.

Conscient de cette équation, l'exécutif entend resserrer la gouvernance des finances publiques autour de quatre lignes de force. Accroître la mobilisation des recettes intérieures par l'élargissement de l'assiette et l'amélioration du civisme fiscal. Renforcer la maîtrise et la qualité de la dépense, en privilégiant l'efficacité et la soutenabilité. Préserver la viabilité de la dette par une gestion active des risques et un arbitrage rigoureux des emprunts. Enfin, sanctuariser les investissements structurants capables de démultiplier la croissance et de transformer durablement les conditions de production, notamment dans l'énergie, les infrastructures, le numérique et l'agriculture.

Dans cette perspective, le CBMT 2027-2029 est appelé à jouer un rôle pivot. Il doit fournir le cadre de référence qui aligne les programmations sectorielles sur une trajectoire macrobudgétaire crédible, assure la prévisibilité pour les partenaires techniques et financiers, et renforce la transparence vis-à-vis des citoyens. En instituant une discipline à moyen terme, le gouvernement cherche à prémunir l'économie contre les à-coups, à consolider la confiance des investisseurs et à garantir que chaque franc engagé contribue effectivement aux objectifs de développement. L'exercice lancé à CASEF marque ainsi une étape supplémentaire vers une gestion publique plus rigoureuse, plus inclusive et résolument orientée vers les résultats.

66 ANS D'INDÉPENDANCE :

Le Président du Conseil ouvre un nouveau chapitre de l'ambition agricole nationale, à Tchitchaou dans la Kara

Dans le nord du Togo à Kara, au cœur des terres fertiles du canton de Tchitchaou, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé fait un geste apparemment simple mais aux allures de tournant historique, à l'occasion des activités marquant la célébration des 66 ans d'indépendance du Togo.

En coupant le ruban inaugural du Centre Régional de Mécanisation Agricole, le Président du Conseil n'a pas seulement dévoilé une infrastructure. Il a ouvert un nouveau chapitre de l'ambition agricole nationale, où la terre cesse d'être une contrainte pour devenir un levier de promotion économique.

Ici, tout concourt à traduire une volonté politique affirmée. L'exécutif veut faire de l'agriculture togolaise un moteur de transformation profonde. Ainsi, ce centre s'inscrit dans la dynamique d'une gouvernance qui ne se contente plus de réformer, mais qui structure, équipe et projette. La nouvelle orientation gouvernementale, articulée autour des impératifs de protection, de rassemblement et de transformation, trouve à Tchitchaou une expression concrète

et tangible.

Derrière l'élégance architecturale du site s'esquisse une révolution discrète mais déterminante. Sur trois hectares, le centre déploie une ingénierie complète au service du monde rural notamment plateformes de stockage de grande capacité, espaces de formation dotés d'outils modernes, ateliers techniques, services de location et de maintenance. Tout y est conçu pour rompre avec les pratiques rudimentaires et inscrire l'agriculture dans une logique de performance, d'efficacité et de rentabilité durable.

Mais la véritable force de ce projet réside dans sa portée humaine et sociale. En initiant la formation de jeunes aux métiers de la mécanisation, en facilitant l'accès aux équipements modernes et en accompa-

gnant les producteurs au quotidien, le centre redéfinit les contours du travail agricole.

Il ne s'agit plus simplement de cultiver, mais de produire avec intelligence, de gérer avec compétence et d'entreprendre avec ambition. À terme, ce sont des milliers d'emplois directs et indirects qui se dessinent, porteurs d'espoir pour une jeunesse en quête d'opportunités concrètes.

Dans un environnement où la dépendance alimentaire expose les économies les plus vulnérables, le Togo opère un repositionnement stratégique. L'objectif est clair, produire davantage, produire mieux et garantir une autosuffisance durable. À travers le Programme de Modernisation de l'Agriculture (ProMAT), l'État impulse une mutation structurelle, fondée sur la mécanisation, la maîtrise des ressources hydriques et la valorisation des chaînes agricoles.

Suite à la page 7

LE POUVOIR DE DÉCORATION SOUS LA VE RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Entre le Grand Maître des Ordres et symbole de l'unité nationale : qui décore, et en vertu de quels textes ? Par Fataï Adéssina OFFANLAKE, Juriste



INTRODUCTION

Le 26 avril 2026, à la veille du 66e anniversaire de l'indépendance du Togo, le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, en qualité de Grand Maître des Ordres nationaux, a élevé le Président de la République Jean-Lucien Kwassi Lanyo Savi de Tové à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre du Mono au Palais de la Marina.¹

Le lendemain, 27 avril 2026, jour de la fête nationale, le Président de la République a procédé à des décorations en faveur de plusieurs personnalités togolaises.

Ces deux cérémonies successives ont mis en scène, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la Constitution du 6 mai 2024², les deux têtes de l'exécutif dans l'exercice du pouvoir décoratif. Cette séquence invite à examiner une question importante de droit constitutionnel : sous la Ve République togolaise, comment s'articule le pouvoir de décoration ? Est-il exercé de façon exclusive, partagée ou complémentaire ? Dans quelle mesure les actes des 26 et 27 avril 2026 respectent-ils le cadre posé par la Constitution ?

Cette question dépasse le simple protocole. Elle permet d'éclairer l'architecture du dualisme exécutif instauré par la Constitution du 6 mai 2024. Ce

régime distingue nettement la fonction symbolique et représentative du Président de la République de l'exercice effectif du pouvoir gouvernemental par le Président du Conseil.³ La réponse présente un intérêt pratique certain : elle conditionne la validité juridique des actes de décoration et clarifie la répartition des responsabilités au sommet de l'État.

Le cadre juridique repose sur plusieurs dispositions précises. L'article 42 de la Constitution attribue au Président de la République le pouvoir de décerner les décorations de la République⁵. L'article 50 confère au Président du Conseil l'ensemble des attributions exécutives, dont découle naturellement sa qualité de Grand Maître des Ordres nationaux⁶. L'article 43 prévoit le contreseing obligatoire du Président du Conseil sur les actes du Président de la République⁷. Enfin, l'article 17 réserve au législateur le domaine des distinctions honorifiques⁸.

S'ajoute le rôle historique de la Grande Chancellerie des Ordres nationaux, instituée depuis 1961.⁹ L'analyse montre que la Constitution organise une répartition claire et complémentaire du pouvoir de décoration (I). La première mise en œuvre lors des cérémonies du 66e anniversaire de l'indépendance apparaît globa-

lement régulière, sous réserve de quelques observations (II).

I. RÉPARTITION CONSTITUTIONNELLE DU POUVOIR DE DÉCORATION

La Constitution du 6 mai 2024 organise le pouvoir de décoration en cohérence avec le régime parlementaire bicéphale qu'elle instaure. Chaque autorité exécutive y joue un rôle distinct : le Président du Conseil comme maître institutionnel des ordres nationaux (A), et le Président de la République comme titulaire formel de la prérogative décorative (B).

A. Le Président du Conseil, maître institutionnel des ordres nationaux

B. La Ve République marque une rupture avec la IVe. L'article 50 attribue au Président du Conseil l'intégralité des attributions exécutives. Il détermine et conduit la politique nationale, préside le Conseil des ministres, exerce le commandement suprême des forces armées et nomme aux emplois civils et militaires.¹¹ Sa prépondérance en fait la clé de voûte des institutions.¹²

La qualité de Grand Maître des Ordres nationaux s'inscrit naturellement dans cette fonction de chef de l'exécutif réel. Dans les régimes parlementaires, le pouvoir sur les ordres

nationaux revient généralement à l'autorité qui exerce le gouvernement effectif. Le Grand Maître administre les grades, fixe les règles d'attribution et procède aux investitures les plus élevées, comme lors de la cérémonie du 26 avril 2026.

L'article 17 confie au législateur le soin de fixer les règles relatives aux distinctions honorifiques¹³. L'article 52 prévoit que les actes du Président du Conseil sont contresignés par les ministres chargés de leur exécution¹⁴. Cela engage la responsabilité politique du gouvernement devant l'Assemblée nationale.

Le Président du Conseil apparaît donc comme l'architecte principal du système décoratif national. Il agit en étroite collaboration avec la Grande Chancellerie des Ordres nationaux, qui gère les propositions de nominations conformément à la loi n° 61-35 du 2 septembre 1961.

B. Le Président de la République, titulaire formel de la prérogative

L'article 42 dispose que le Président de la République décerne les décorations de la République. Cette attribution correspond à son rôle défini à l'article 40 : il est le chef de l'État et le symbole de l'unité nationale.¹⁵ Ses compétences, limitées aux articles 40 à 44, sont essentiellement protocolaires et représentatives.

Lorsqu'il remet une décoration, le Président de la République incarne symboliquement l'État. Il exprime la reconnaissance solennelle de la Nation envers un mérite éminent. Il ne s'agit pas d'un acte de gouvernement au sens strict, mais d'un geste représentatif.

Cependant, l'article 43 impose une condition essentielle : les actes du Président de la République sont contresignés par le Président du Conseil.¹⁸ Ce contreseing assure le contrôle et transfère la responsabilité politique vers le contresignataire. Il conditionne la validité de l'acte.

II. MISE EN ŒUVRE LORS DU 66E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Il faut maintenant apprécier la mise en œuvre concrète de ces règles lors des cérémonies des 26 et 27 avril 2026. Il s'agit, à notre connaissance, du premier exercice public du système décoratif sous la Ve République, et à ce titre d'un précédent institutionnel à ne pas négliger. On examinera successivement la régularité des actes accomplis (A) avant d'en apprécier la portée institutionnelle et politique (B).

A. Régularité des actes accomplis

L'acte du 26 avril 2026 est conforme au cadre constitutionnel. Le Président du Conseil, en qualité de Grand Maître des Ordres nationaux, a élevé le Président de la République à la dignité de Grand-Croix de l'Ordre du

Mono. La Présidence du Conseil a indiqué que cette élévation respectait l'esprit et la lettre de la Constitution.²⁰ Cet acte a une portée habilitante. Il permet au Président de la République d'exercer pleinement la prérogative prévue à l'article 42.

L'acte du 27 avril s'inscrit dans la continuité. Le Président de la République a procédé à des décorations au bénéfice de plusieurs personnalités. Cette initiative est conforme en principe à l'article 42, sous réserve du contreseing obligatoire prévu à l'article 43. La publication au Journal officiel permettra, le cas échéant, de confirmer le respect de cette formalité.

B. Portée institutionnelle des actes

Cette séquence illustre bien l'articulation voulue par le constituant. Le Grand Maître investit d'abord le symbole de l'unité nationale, qui exerce ensuite sa prérogative formelle de décoration.

Cette organisation reflète le passage à un régime parlementaire dualiste. Elle montre un bicéphalisme contrasté²¹ dans lequel le Président du Conseil décide des nominations et active les prérogatives honorifiques du Président de la République.

La cérémonie du 26 avril peut être vue comme un signe d'harmonie institutionnelle entre les deux têtes de l'exécutif. Cette responsabilité politique du Président de la République devant le Parlement, insolite dans un régime parlementaire classique²², renforce l'impératif de loyauté institutionnelle entre les deux têtes de l'exécutif.

Toutefois, une précision s'impose : aucune loi détaillée sur les distinctions honorifiques n'a encore été adoptée, alors que l'article 17 réserve ce domaine au législateur.²³ L'adoption d'une telle loi permettrait de préciser les procédures, les conditions du contreseing et les voies de recours.

CONCLUSION

La Constitution du 6 mai 2024 établit une répartition claire et complémentaire du pouvoir de décoration. L'article 42 confère au Président de la République une prérogative formelle, soumise au contreseing du Président du Conseil selon l'article 43. L'article 50 positionne ce dernier comme chef de l'exécutif réel et Grand Maître des Ordres nationaux.

Les cérémonies des 26 et 27 avril 2026 ont offert une première mise en œuvre cohérente de ce mécanisme. Elles paraissent régulières dans leur principe, sous réserve du respect des formalités de contreseing et de publication au Journal officiel.

L'adoption d'une loi sur les ordres nationaux, conformément à l'article 17, constituerait une étape utile pour consolider le cadre juridique et renforcer la sécurité juridique du dispositif.

Suite de la page 6

Le centre de Tchitchao apparaît dès lors comme un maillon essentiel de cette transformation.

Adossé à la dynamique de l'agropôle de Kara, ce dispositif dépasse la simple production pour embrasser toute la chaîne de valeur, de la préparation des sols à la transformation agroalimentaire. L'ambition d'emblaver des milliers d'hectares, notamment pour la filière coton, illustre cette volonté d'industrialiser progressivement l'agriculture, tout en renforçant la compétitivité des producteurs locaux.

Ce projet porte également la marque d'un engagement constant au plus haut sommet de l'État. De la pose de la première pierre à l'inauguration, la présence du Président du Conseil traduit une implication personnelle qui confère à cette réalisation une di-



mension particulière. Elle témoigne d'un leadership qui privilégie l'action concrète et l'impact direct sur les populations, notamment rurales. Ainsi, le Centre Régional de Mécanisation Agricole de Tchitchao ne se résume pas à une infrastructure de plus dans le paysage national. Il incarne la vision d'un Togo qui investit

dans sa terre, valorise ses producteurs et transforme ses contraintes en opportunités. Dans le bruit des machines et l'enthousiasme des acteurs locaux se dessine déjà une agriculture nouvelle, plus moderne, plus attractive, pour le bonheur des producteurs et par ricochet toute la population togolaise.



7 CHOSES A SAVOIR SUR LES IMPOTS

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

1 L'impôt, qu'est-ce que c'est ?

L'impôt est une contribution obligatoire versée par les citoyens à l'Etat pour financer les dépenses publiques (écoles, hôpitaux, routes, sécurité...)



2 Les différents types d'impôts

Il existe plusieurs types d'impôts. En voici quelques exemples :



Impôt sur les revenus : payé sur le salaire ou les bénéfices



TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) : Pour tout achat, la TVA est incluse dans le prix



Taxe foncière : sur les terrains ou les bâtiments.



Impôt sur les sociétés : payé par les entreprises.



Tous ces impôts participent au fonctionnement de l'Etat. Leur instauration, leur calcul, leur perception et leur contrôle sont encadrés par le Code Général des Impôts et la Loi des Finances votés à l'Assemblée Nationale.

3 Qui doit payer les impôts ?



Travailleurs indépendants : artisans, commerçants, professions libérales



Travailleurs salariés, Fonctionnaires, Propriétaires de terrains ou d'immeubles



Les entreprises, les administrations publiques, les organisations à but non lucratif, les associations...



Les consommateurs



Nous sommes tous concernés par l'impôt : que ce soit directement (revenus, entreprises) ou indirectement (TVA sur les achats).

4 Qui collecte les impôts ?

L'Office Togolais des Recettes (OTR) est une institution publique créée pour assurer la collecte efficace des impôts et taxes au Togo.



L'OTR a pour missions principales :



- la mobilisation des ressources fiscales et douanières ;
- la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- la modernisation des services fiscaux et
- la promotion du civisme fiscal.

Son objectif est d'assurer une collecte transparente, équitable et de contribuer au développement socio-économique du Togo.

5 Où vont nos impôts collectés ?

L'argent que vous payez sous forme d'impôt est versé au Trésor Public, qui est la caisse centrale de l'Etat.



Le Contribuable
Citoyen, commerçant, entreprise... etc. déclare ses activités et revenus, puis paie ses impôts à



L'administration fiscale
Elle collecte les impôts et taxes, contrôle les déclarations et veille à la conformité fiscale.



La caisse de l'Etat
L'OTR reverse l'argent collecté au Trésor Public, qui l'utilise pour financer les écoles, hôpitaux, routes, payer les fonctionnaires, soutenir les projets de développement.

6 Pourquoi payer ses impôts ?

Les impôts sont utilisés pour financer les dépenses publiques, notamment dans :

L'éducation



Salaires des enseignants, construction d'écoles, fournitures pédagogiques

Les infrastructures



Construction de routes, ponts, écoles, hôpitaux, réseaux d'eau et d'électricité

Les services publics



Fonctionnement des ministères, préfectures, mairies, gestion des déchets, reboisement, protection des ressources naturelles

La santé



Assurance maladie universelle, équipements médicaux, hôpitaux publics, salaires du personnel soignant

La sécurité



Maintien de l'ordre, protection des citoyens, lutte contre la criminalité, défense du territoire, sécurité aux frontières, soutien en cas de crise.

La culture



Musées, bibliothèques, centres culturels, festivals, stades, terrains de jeux, soutien aux fédérations sportives, maisons des jeunes.

7 Comment avoir les vraies informations sur les impôts ?

Désormais contactez notre centre de contacts

8201

Une équipe dédiée répond à vos demandes de renseignements et d'informations.

Lundi - vendredi | 07h - 19h



ou scannez le QR code pour accéder à notre portail web

